



Interdiction des téléphones cellulaires dans les écoles primaires et secondaires du Québec



Autrice

Abril Rivera Soto

Date de publication

Septembre 2025

Copyright © 2025. Y4Y Québec.

Le contenu de cette publication peut être reproduit à des fins de formation, d'enseignement ou à d'autres fins non commerciales, à condition que Y4Y Québec soit dûment mentionné. Cette publication peut également être distribuée et/ou accessible à partir de votre site web à condition que Y4Y Québec soit cité comme source. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite à des fins commerciales sans l'autorisation expresse et préalable de Y4Y Québec.

TABLE DES MATIÈRES

CONTEXTE	4
RÉACTIONS DE LA COMMUNAUTÉ	4
RECOMMANDATIONS	5
CONCLUSION	5
RÉFÉRENCES	6

CONTEXTE

À partir de l'automne 2025, la province de Québec interdira par voie réglementaire tous les appareils électroniques personnels, principalement les téléphones cellulaires, dans les établissements scolaires pendant toute la journée. Cette interdiction s'appliquera aux écoles primaires et secondaires publiques et privées (Gélinas, 2025). Il s'agit d'une extension d'une réglementation antérieure qui, en janvier 2024, avait initialement interdit les téléphones uniquement dans les salles de classe. L'objectif du gouvernement provincial est d'encourager la concentration, de prévenir l'intimidation et d'améliorer le bien-être social. Le ministre de l'Éducation du Québec de l'époque, Bernard Drainville, a souligné les avantages escomptés par le gouvernement : « [plus de] socialisation, moins d'intimidation, une meilleure concentration » (La Presse canadienne, 2025).

RÉACTIONS DE LA COMMUNAUTÉ

Les réactions des parents, des enseignants et des élèves ont été mitigées. Parmi les 14 à 17 ans, seuls 15 % ont déclaré qu'ils soutiendraient l'interdiction, selon les consultations en ligne préalables menées par le gouvernement du Québec (CTV News Montreal, 2025). Contrairement, lors du même processus de consultation, la majorité des parents (environ 78 %) et des enseignants (environ 76 %) se sont déclarés fortement favorables à une interdiction totale. Les enseignants ont exprimé leur inquiétude quant au fait d'être responsables de l'application de cette mesure sans disposer des outils ou de la préparation nécessaires (Assemblée nationale du Québec, 2025).

Le 9 mai 2025, des élèves de tout le Québec ont organisé des débrayages informels en réponse à des appels lancés par des jeunes sur TikTok (« Grève [...] pour le téléphone ») afin de manifester à l'heure du dîner ou de s'absenter. À Terrebonne, par exemple, une cinquantaine d'élèves se sont rassemblés devant l'école secondaire Armand-Corbeil dans la matinée avant de retourner en classe. À Pointe-aux-Trembles, des dizaines d'élèves ont protesté et filmé près de l'école secondaire Daniel Johnson pendant l'heure du dîner. La participation a été mitigée : malgré que les manifestations qui ont eu lieu ont été animées, leur impact a été globalement limité dans toute la province (News Staff, 2025).

Malgré une mobilisation limitée, les élèves critiques de cette interdiction ont continué à exprimer leurs objections. Rodrigo Rivera Soto, un élève de 16 ans de l'école secondaire École Saint-Luc, à Montréal, où la majorité des élèves sont francophones, explique que « [...] l'interdiction des téléphones portables ne permettra pas d'éradiquer la cyberintimidation, car [celle-ci] se produit en réalité en dehors de l'école ». Julien Escobar, un élève de 16 ans de l'Académie Lakeside, une école majoritairement anglophone de Montréal, nous dit quant à lui que « [...] mon téléphone est une source de réconfort lorsque je suis stressé. Je l'utilise pour communiquer avec mes amis ou écouter de la musique [dans ces moments-là] ».

Des groupes représentant les parents et les élèves, tels que l'Association de parents pour les écoles anglophones du Québec (APCA), ont fait part de leurs inquiétudes quant au fait que l'interdiction des téléphones agit plutôt comme une mesure punitive et ne répond pas au problème fondamental de la dépendance au téléphone (CityNews, 2025). Les résultats des recherches sur l'impact

des interdictions sont mitigés : une étude britannique a montré que l'interdiction des téléphones dans les écoles n'améliore pas en soi la santé mentale ou les notes des élèves. Selon les résultats de cette étude, c'est plutôt le soutien émotionnel apporté à l'école et l'enseignement d'une utilisation judicieuse des technologies qui font la différence (Weaver, 2025).

Alors que le gouvernement provincial présente cette interdiction comme une mesure visant à améliorer le bien-être des élèves, avec le soutien d'une majorité des parents et des enseignants consultés, certains groupes de jeunes et de défense des droits estiment qu'une approche plus équilibrée, qui reconnaîtrait à la fois les risques et les avantages de l'utilisation du téléphone, serait plus efficace pour répondre aux besoins des élèves.

RECOMMANDATIONS

Afin de favoriser le bien-être des élèves tout en répondant à leurs préoccupations, nous formulons les trois recommandations suivantes visant à renforcer l'impact et l'équité de la politique.

- **Investir dans l'habileté numérique :** Que le gouvernement provincial offre du financement à des groupes comme Le Centre pour l'intelligence émotionnelle en ligne (C.I.E.L.) qui enseignent aux élèves comment utiliser la technologie de façon responsable.
- **Mettre en place un comité de suivi :** Il est recommandé de mettre en place un comité composé d'élèves, de parents, d'éducateurs et de professionnels de la santé mentale afin de surveiller les effets de la politique et de suggérer les ajustements nécessaires.
- **Prévoir des protocoles d'entreposage sécurisé et d'accès d'urgence :** Si le comité constate que la politique ne fonctionne pas comme prévu ou qu'elle a un impact négatif sur les élèves, les écoles primaires et secondaires devraient envisager de mettre en place des systèmes d'entreposage sécurisé des téléphones et des protocoles d'accès d'urgence clairs, afin d'aider les élèves à se sentir en sécurité en sachant qu'ils peuvent joindre leurs proches en cas de besoin.

CONCLUSION

Si l'interdiction réglementaire des appareils électroniques personnels à l'échelle de la province vise à favoriser la concentration et les liens sociaux, son succès dépendra de sa capacité à refléter la diversité des expériences des élèves. Avec certains ajustements, tels que l'investissement dans l'habileté numérique, la mise en place d'une surveillance inclusive et, si nécessaire, l'introduction de protocoles d'entreposage sécurisé et d'accès d'urgence, cette politique peut devenir un outil utile pour promouvoir le bien-être des élèves et une utilisation responsable de la technologie.

RÉFÉRENCES

- CityNews. (2025, May 1). *Cellphones will be banned in Quebec schools*. CityNews.
<https://montreal.citynews.ca/2025/05/01/cellphones-banned-quebec-schools>
- Colley, A. (2025). *The screen generation: Report on youth mental health and screen time*. Québec Youth Committee on Digital Health.
- CTV News Montreal. (2025, April 22). *Committee recommends complete ban on cellphones in Quebec schools by fall 2025*. CTV News.
<https://www.ctvnews.ca/montreal/article/cellphones-to-be-banned-from-quebec-schools/>
- Gélinas, M. (2025, May 23). *Quebec students walk out in protest of cellphone ban*. West Quebec Post.
<https://www.westquebecpost.com/the-new-regulation-banning-cell-phone-use-in-schools-is-causing-discontent-among-quebec-students>
- MacDonald, T. (2023, August 23). *Cellphone ban coming to Quebec elementary and high school classrooms*. Global News.
<https://globalnews.ca/news/9914211/quebec-schools-cellphone-ban/>
- The Canadian Press. (2025, April 16). *Quebec expands cellphone ban in schools to entire day, including recess*. CBC News.
<https://montreal.citynews.ca/2025/05/07/strike-quebec-schools-cell-phone-ban/>
- Weaver, M. (2025, February 5). *School phone bans alone do not improve grades or wellbeing, says UK study*. The Guardian.
<https://www.theguardian.com/education/2025/feb/05/school-ban-phones-not-improve-grades-health-uk-study>



5165, rue Sherbrooke Ouest,
Bureau 107
Montréal (Québec) H4A 1T6



info@y4yquebec.org



514-612-2895



www.y4yquebec.org